



## COMMUNIQUÉ de PRESSE

Nancy, le 16 novembre 2018

### Les établissements de santé du Sud Haute-Marne confortent leur avenir grâce à la signature du contrat de performance

Vendredi 16 novembre 2018, le directeur des centres hospitaliers de Chaumont, de Langres et de Bourbonne-les-Bains, Claude-Henri Tonneau, et le directeur général de l'ARS Grand Est, Christophe Lannelongue, ont signé un contrat de performance qui définit la feuille de route des établissements du Groupement Hospitalier de Territoire Sud Haute-Marne, pour les 4 ans à venir.

C'est le point de départ d'une démarche de reconquête du territoire qui, en lien avec le CHU de Dijon, garantira en proximité un service public hospitalier attractif et de qualité tant pour la population du territoire que pour les professionnels de santé. Cet objectif exige que les trois établissements du Sud Haute-Marne, avec le soutien de l'ARS, retrouvent ensemble une autonomie financière à l'horizon 2023.

#### Vers une organisation des soins plus efficace au service de la population haut-marnaise

La réorganisation de l'offre de soins des établissements publics de santé s'appuie sur un **projet médical partagé**, élaboré avec le CHU de Dijon, autour des 3 sites de Chaumont, Langres et Bourbonne-les-Bains. Il prévoit notamment :

- La mise en œuvre de **plateaux de médecine polyvalente, permettant de libérer du temps de médecins spécialistes pour réaliser des consultations et apporter leur expertise,**
- **Le renforcement des lits d'hospitalisation de courte durée aux urgences** pour assurer une meilleure prise en charge des patients,
- Le lien renforcé avec le CHU de Dijon, avec **la mise en place de consultations avancées de spécialités médicales et le partage des compétences médicales et universitaires,**
- Le **renforcement des capacités d'accueil en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)** sur le territoire,
- Le **développement de la filière gériatrique** avec la création de nouvelles activités ou de nouvelles prises en charge (télémédecine...) et la pérennisation des dispositifs d'infirmiers de nuit en EHPAD pour mieux prendre en charge les personnes âgées dépendantes.

Cette nouvelle organisation permettra aussi aux établissements du Sud Haute-Marne de regagner la confiance de la population grâce, en partie, à la labellisation de certains services par le CHU de Dijon.

**Renforcer l'attractivité de ces hôpitaux publics** vis-à-vis du corps médical est la condition d'un maintien et du développement d'une offre de soins, qui réponde au plus près aux besoins des habitants. C'est pour cela qu'un travail est mené conjointement entre l'ARS Grand Est, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et les Facultés de médecine de Reims et de Dijon **pour ouvrir, sur ce territoire sud Haut-Marnais, des postes aux étudiants en médecine de la Faculté de médecine de Dijon.**

### **Les hôpitaux du sud Haut-Marnais en une direction commune**

Les hôpitaux de Chaumont, Langres et Bourbonne-les-Bains ont mis en place une équipe de direction commune sous l'autorité d'un seul chef d'établissement. Cette direction commune permet de faciliter les prises de décisions et de partager des outils et des compétences en vue d'une meilleure prise en charge du patient, en cohérence avec les orientations prises par le Groupement Hospitalier de Territoire.

Chaque établissement conservera néanmoins ses instances de gouvernance et son budget propre.

### **Des établissements de santé engagés au sein de leur territoire**

Les établissements de santé du Sud Haute-Marne collaborent avec les acteurs locaux de santé (établissements accueillant des personnes âgées, accompagnant des personnes handicapées, professions libérales, services d'aide à domicile, associations...) pour **construire ensemble 2 Contrats Locaux de Santé (CLS), l'un sur le Pays de Chaumont, l'autre sur le PETR de Langres.**

Ces contrats proposeront des actions visant à améliorer le niveau de santé des habitants dans les domaines de la prévention, de la santé mentale, des secteurs ambulatoire et médico-social. **Ce dynamisme partenarial doit être une force pour le sud Haute-Marne.**

L'ARS Grand Est accorde sa confiance à ces établissements et s'engage en **finançant une aide en fonctionnement ainsi que des investissements, pour accompagner leurs évolutions.** L'ARS accompagnera les hôpitaux du sud Haute-Marne à hauteur de 44M€ durant la période 2018-2022 (dont 17M€ dès 2018) pour soutenir le lancement de ce plan d'actions.

#### **Contacts presse**

CH de Chaumont, Claude-Henri Tonneau,  
[secretariat.direction@ch-chaumont.fr](mailto:secretariat.direction@ch-chaumont.fr)

ARS Grand Est : Laura Philis,  
[ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)